

Appel à projets

2008

Avec le soutien de la Fondation JM.Bruneau

Douleur

Contexte

Face à une prise en compte souvent insuffisante de la douleur dans le diagnostic et le traitement des maladies, la Fondation de France s'est attachée à favoriser les changements de pratique dans ce domaine.

Au fur et à mesure des progrès réalisés dans la prise en charge de la douleur liée aux maladies, aux examens et aux soins, la Fondation de France s'est focalisée sur les publics qui, parce qu'ils ont des difficultés à communiquer, posent des problèmes spécifiques de prise en charge : personnes handicapées, âgées, enfants, malades psychiques...

A qui s'adresse l'appel à projets ?

L'appel à projets s'adresse aux équipes soignantes et médicales intervenant en service hospitalier ou en institution, qui s'intéressent aux douleurs et souhaitent les étudier, les prévenir et les soulager.

Quels projets ?

Une attention toute particulière sera portée aux projets concernant les personnes atteintes de troubles psychiques et émanant de structures psychiatriques dans lesquelles la démarche de prise en charge de la douleur serait émergente. Par ailleurs, des projets explorant des voies originales de prise en charge de la douleur, mais ne s'inscrivant dans aucun des autres appels à projets, pourront nous être adressés tout au long de l'année.

Critères de sélection :

- l'approbation du CLUD local s'il existe,
- la qualité de la réflexion et de la démarche de l'équipe.

Les demandes de matériel ne seront prises en compte que dans le cadre d'un projet d'équipe visant à la modification des pratiques de soins.

Toute demande de soutien pour des journées thématiques, des séminaires ou des conférences doit impérativement être présentée dans l'appel à projets précédant d'au minimum 6 mois la tenue de l'événement.

Le dossier de demande de subvention devra être adressé **avant le 29 août 2008, en deux exemplaires et en version électronique** à :

Sophie Lasserre
Appel à projets Douleur
Fondation de France
40 avenue Hoche - 75008 PARIS
soignersoulager@fdf.org

Le dossier peut être téléchargé sur le site www.fondationdefrance.org, demandé par courriel à l'adresse soignersoulager@fdf.org ou par téléphone au **01 44 21 31 28**.

Les décisions seront communiquées par écrit en décembre 2008.